RCS : PERPIGNAN
Code greffe : 6601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 00340
Numéro SIREN : 530 894 765
Nom ou dénomination : ABAD - AIDE BIENVENUE A DOMICILE

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2021 sous le numéro de dépôt A2021/006930

A2021/006930

670443

Dénomination : **ABAD - AIDE BIENVENUE A DOMICILE**

Adresse : **29 Avenue Marcelin Albert 66000 PERPIGNAN**

N° de gestion : **2011B00340**

N° d'identification : **530894765**

N° de dépôt : **A2021/006930**

Date du dépôt : **22/09/2021**

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du 15/09/2021 RATR

GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE de PERPIGNAN (P-O)

670443

ABAD – AIDE BIENVENUE A DOMICILE

29 avenue Marcelin Albert
66000 PERPIGNAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE ABAD – AIDE BIENVENUE A DOMICILE, SARL, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

A l'associé unique

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce, et d'autre part, de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport portant sur :

1. La situation de votre société ;

2. Notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social ainsi que, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à ces missions. Ces diligences ont consisté notamment :

– à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation ;

– à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

– à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

1- Situation de votre société

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les années 2019 et 2020 ont été marquées par une croissance externe importante avec l'intégration de deux fonds de commerce :

- GUO SERVICE en septembre 2019
- HAUT LES CŒURS en mai 2020.

Ces opérations ont généré des coûts d'exploitation supplémentaires, occasionnés par l'accompagnement des dirigeant sortants prévus conventionnellement :

- Sur l'activité GUO SERVICES au travers du maintien de l'épouse du dirigeant sur sa fonction de comptable jusqu'à mars 2020, soit un coût de 12 797€.
- Sur l'activité HAUT LES CŒURS au travers du maintien des deux dirigeants pendant 6 mois sur 2020, soit un surcoût de 47 289€.

La reprise d'HAUT LES CŒURS a entraîné également une vague de départ liée à la non-adhésion d'une partie des personnels existants à la politique sociale du repreneur. Ces départs ont généré des coûts sociaux exceptionnels évalués pour les 4 salariés concernés à 11 857€.

La crise sanitaire débutée en mars 2020 a également provoqué un coup d'arrêt important sur 3 à 4 mois, délais nécessaires pour réorganiser l'entreprise au travers des exigences sanitaires incontournables dans ses activités et retrouver la confiance des utilisateurs.

L'activité GUO SERVICES, s'adressant à un public non dépendant par nature, a connu la plus importante baisse d'activité, conjuguant des bénéficiaires moins enclins à faire appel à l'assistance externe et une situation estivale 2020 pleine d'aléas qui a impacté une partie du chiffre d'affaires sensible à la saisonnalité estivale (activité implantée en station balnéaire).

Tous ces éléments ont évidemment pesé sur la situation financière de la société, le résultat enregistré en fin d'exercice ne reflétant pas vraiment la réalité de cette activité économique.

L'exercice 2021 devrait démontrer une tout autre capacité à générer du résultat, avec un véritable retour à des niveaux d'activité normaux, voire une croissance du chiffre d'affaires qui s'avère délicate à gérer au regard de la pénurie de main d'œuvre. L'entreprise devrait de fait consolider sa situation nette.

2- Valeur des biens composant l'actif social et valeur des capitaux propres de votre société

La valeur des biens composant l'actif social n'appelle pas d'observation de notre part.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de notre part.

Perpignan, le 15 septembre 2021

Christophe COUPAT

Commissaire aux comptes
Commissaire à la transformation

Ch. COUPAT

Christophe COUPAT

Commissaire aux comptes
inscrit près la cour d'appel de Montpellier